



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2025 A 19H00

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, DANHYER David, JOANNON Yohann, ALLANIC Christian

Absent : SASSI HASSANI Roxane,

Absent excusé : CHRISTIAENS Thierry donne pouvoir à LEMOINE Christian

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

Début de la séance 19 heures00.

1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du 26 novembre 2025

Voté pour à l'unanimité.

2 : Convention de participation Santé du Centre de Gestion 66.

Participation de l'employeur à la mutuelle de santé des agents, obligation légale à partir du 1 janvier 2026.

Voté pour à l'unanimité.

3 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe titulaire à temps complet.

Il s'agit d'une promotion future, et compte tenu des directives gouvernementales pour le poste de secrétaire de mairie.

Voté pour à l'unanimité.

4 : Convention du mandat de gestion des gîtes communaux.

Madame Mc Laren Thomson a fait part, par courrier, au conseil municipal, de reconduire son mandat.

Elle a informé le Conseil qu'elle étudiait différents sites de promotion commerciale des gîtes. L'équipe municipale demande à la mandataire, une information régulière et détaillée de l'occupation des gîtes (biannuelle ou annuelle) afin de mieux cibler : les prix de location, la durée des séjours, les sites d'information, l'amélioration du confort des lieux.

En raison des prochaines élections municipales, une convention sera signée pour 1 an.

Voté pour à l'unanimité.

Questions diverses :

- Des débris importants de voiture ont été découverts par Monsieur LLAMAS Placide, sur le lieu des containers à côté du monument au mort. Cet acte irrespectueux pour le village est condamnable et fera l'objet, après recoupement d'indices et si l'auteur du fait est identifié, d'un courrier ferme de rappel qu'un tel acte est interdit et sanctionnable.
- Organisation des derniers détails de distribution le 13 décembre, des colis de Noël des anciens du village.

Fin de la séance. 19h35.



Le Maire

Christian LEMOINE



Le Secrétaire de séance

Philippe DESTREM